

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2026

Présents :

BESLON Laurent	HERMON Jean-Pierre
CIROU Joëlle	HOREL Jacques
DE SAINT JORES Sylvain	HUE Thierry
DELANGLE Emilie	LAMOUREUX Anne
DELARUE Céline	LARCHER Hélène
DESMONTS Catherine	LAVEILLE Denis
DOUARD Christelle	LEBOUTEILLER Mélanie
DUMOTTIER Angélique	LEBRETON Sébastien
FOULON Franck	LEGLINEL Lydie
GATE Denis	MEISS David
GAUMONT Nicole	RICHARD Jocelyne
	RICHARD Michel

Absents

Pouvoirs

Laurent Beslon a donné pouvoir à Franck Foulon
Christelle Douard a donné pouvoir à Catherine Desmonts
Lydie Leglinel a donné pouvoir à Sébastien Lebreton

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	20	3	23

Secrétaire de séance : **CIROU Joëlle**

1) Lecture succincte et approbation du compte- rendu du conseil municipal du 3 février 2026

Rapporteur : **RICHARD Jocelyne**

Observations du conseil municipal :

.....
.....

Votes : Pour : 23 Contre : Abstentions

2) Finances : Délibération fixant les frais scolaires à demander aux communes rattachées

Rapporteur : Franck Foulon

Observations du conseil municipal : Monsieur le maire précise que les communes rattachées ont refusé de participer aux frais de peinture de l'école.
Le montant demandé correspond à 97% de l'ensemble des frais réels.

Décision : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** la participation par élève aux charges de fonctionnement
 - à la somme de **609,37 euros** par année scolaire pour les **élèves du primaire**
 - à la somme de **1638,54 euros** par année scolaire pour les **élèves de maternelle**

Votes : Pour : 23 Contre : Abstentions

3) Finances :

Rapporteur : Franck Foulon

- o Création de tickets pour la saison culturelle

Tickets d'une valeur de 10€ de 1101 à 1900.

Observations du conseil municipal : sans observation

Décision : Le conseil municipal **AUTORISE** la création des tickets de la saison culturelle

Votes : Pour : 23 Contre : Abstentions

- o Admission en non valeurs

Montant de 4980,18€

Attention il y a une explication pour le montant dû par EDF de 3871,71€

Observations du conseil municipal :

la facture émise à l'encontre d'EDF date de 2018 et correspond à la production des panneaux photovoltaïques qui se trouvent sur le gymnase.

Mais cette somme n'était pas due car le transfert des panneaux vers l'Agglo était en cours.

Le reste des mises en non valeurs sont des prestations périscolaires.

Décision : Le conseil municipal **VALIDE** la mise en non-valeur

Votes : Pour : 23 Contre : Abstentions

- o Vente d'un mobil home

Décision : Le conseil municipal **VALIDE** la vente du mobil-home

Votes : Pour : 23 Contre : Abstentions

Observations du conseil municipal :

Le conseil accepte la proposition de 2000 euros avec terrasse.

4) Point travaux

- Installation Géothermie

Rapporteur : Jocelyne Richard

Observations du conseil municipal :

La chaufferie est terminée depuis la semaine dernière.

La chaudière gaz est encore en fonction.

Qu'en est-il de l'aménagement extérieur : remise en place des dalles de granit dès qu'il fait beau.

On souhaitait modifier le revêtement du parvis de l'arrière de la mairie : on s'orienterait vers un enrobé drainant .

On rencontre une difficulté car il faut une certaine puissance électrique et donc une extension du réseau .

Enedis a fourni une estimation financière prévoyant une extension / renforcement de réseau jusqu'à la place de la mercerie. Coût de près de 36 000 euros.

Une demande de prise en charge partielle a été faite auprès du SDEM

On va réaliser une réception partielle de travaux

cela permettrait de demander le versement des subventions.

Mise en chauffe de la salle des fêtes à l'hiver prochain avec la PAC.

- Projet Route de Villebaudon

Rapporteur : Jocelyne Richard

Voir au prochain conseil municipal ...

Observations du conseil municipal :

Lecture du courrier que Monsieur le Maire a adressé au Président du Département pour alerter sur le montant de la soulte

Un aménagement « test » a été installé sur la route de Villebaudon.

La route était très large, elle reste à une largeur de route normale . Il n'y a pas d'écluse.

- Projet Aire naturelle

Rapporteur : Jocelyne Richard

Observations du conseil municipal :

Demande de raccordement électrique faite auprès de Enedis

La prestation sera faite pour un montant de 1500 euros

- Maison démolie Rue fontaine Saint Pierre

Rapporteur : Monsieur le Maire

Echange avec les propriétaires de la maison attenante.

Il a été proposé à la famille de prendre en charge le devis du maçon et la commune celui de Depincé.

Devis Depincé (enduit) : 8137,80€ TTC

Devis Godard (maçonnerie) : 9200,70€

Pour rappel : Coût de la démolition : 11 732,39 € TTC

Observations du conseil municipal :

La commune a engagé la démolition de cette maison car il y avait un danger d'inondation pour le bas de Tessy

La famille est d'accord pour prendre à sa charge le devis de maçonnerie.

- Démolition de l'ancien collège privé

Rapporteur : Monsieur le maire

Démolition reportée au 30/03 car il a fallu faire intervenir Enedis pour un montant de près de 700 euros ;

- Installation des PAC à la MARPA

Rapporteur : Jocelyne Richard

Observations du conseil municipal :

Inolya a donc engagé l'installation de deux PAC

Une grande à l'extérieur

Une petite PAC pour le réseau d'eau chaude

la chaudière électrique va rester pour assurer .

5) Personnel communal

Rapporteur : Michel Richard

- Réussite au concours de rédacteur territorial

Juliette SARASIN a réussi le concours.

La commission Personnel Communal propose de créer le poste et ainsi de la nommer sur ce poste

Décision : Le conseil municipal émet un avis favorable à la création du poste de rédacteur territorial

Votes : Pour : 23 Contre : Abstentions

- Avancements de grade

Vu l'éligibilité et vu le travail rendu

La commission Personnel Communal propose de créer par avancement de grade deux postes

- Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe pour Nathalie Cornu
- Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe pour Valérie Lecanuet

Décision : Le conseil municipal émet un avis favorable à la création des deux postes

Votes : Pour : 23 Contre : Abstentions

- o Recrutement gardien de camping

Point suite entretiens

Nous avons reçu une vingtaine de candidatures.

Nous avons rencontré un couple et 2 personnes.

Après échange, nous proposons de retenir le couple de belge.

6) Dates à retenir

Jeudi 5 mars à 20h30 - Lecture théâtralisée - Bibliothèque (salle Poitou)

Jeudi 12 mars : Spectacle Ville en scène - Mahamat

Tessy Infos paru !

7) Questions diverses

Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'installation d'un dentiste sur les parcelles auprès de la Résidence Marcel Bourdon

Il installera des algecos sur le parking de la résidence le temps qu'il fasse construire son cabinet définitif.

Il souhaiterait commencer son activité à compter du 1er septembre 2026,

Monsieur le maire a pris attache avec un potentiel acquéreur du bien que la commune a en commun avec M. Thiry à Pont-Farcy.

Les granits autour de la mairie sont vendus

Un devis pour l'installation d'un fourneau électrique dans la salle des fêtes de Pont-Farcy a été demandé. Il reste à étudier la faisabilité sur place

Monsieur le Maire informe que la mairie et la bibliothèque travaillent à l'organisation du mois de Mai à vélo . En effet la bibliothèque a répondu à un appel à projet de la bibliothèque départementale de la Manche et a obtenu un financement de 2000 euros pour des actions culturelles.

Pour rappel, Tessy est étape d'arrivée du Tour de la Manche

Mélanie Lebouteiller demande ce qu'il en est de la procédure pour abandon du Pont à Pont-Farcy .

C'est une longue et fastidieuse procédure.

Les propriétaires sont injoignables.

Thierry Hue demande pourquoi les haies de la 2ème partie ont été toutes enlevées.
C'est pour faciliter l'entretien et la gestion.

Thierry Hue demande que le Panneau « l'Anse de la Vire » soit remis au bon endroit , de même que pour le panneau le bosquet.

Fin du conseil 22h00